Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le 20 JUIN 2023
ID : 085-200023778-20230615-DL2023_04_21-DE

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

République Française

Département de la Vendée

Canton de SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil : 47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 34

DELIBERATION
n° 2023 - 04 - 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"

Séance du 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 8 juin, s'est réuni à la Salle de Spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Patricia ROUVREAU, Philippe MOREAU, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Evelyne CHAUVEL, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés :
Francine ZIMMERLIN, Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Catherine GALAND, Laurent REIGNIEZ, Isabelle DURANTEAU, Dominique SIONNEAU, Joël GIRAUDEAU, Béatrice JUSTIN, Jérôme MESNARD, Laurent BOUDELIER.

Pouvoirs :
Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Céline DELOMME à Laurent DURANTEAU / Jean-Baptiste RABINIAUX à Frédéric FOUQUET / Thierry BIRON à Vincent PIPAUD / Catherine GALAND à Philippe MOREAU / Isabelle DURANTEAU à Xavier BERNARD / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Joël GIRAUDEAU à François BLANCHET / Béatrice JUSTIN à Denise RENAUD / Jérôme MESNARD à Thomas PERROCHEAU / Laurent BOUDELIER à Valérie VECCHI.

Jean-Yves LEBOURDAIS est désigné secrétaire de séance

Open de France de Surf : subvention à l'association Breteam Surf Club

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le 2 0 JUIN 2023
ID : 085-200023778-20230615-DL2023_04_21-DE

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 de son Projet Sportif de Territoire, « L'Agglomération : un établissement public aidant et dynamique », une des actions proposées consiste à « créer ou soutenir financièrement un rendez-vous sportif annuel ».

A ce titre, les élus du Groupe de Travail « Sports » ont validé, pour 2023, le soutien de l'Agglomération à l'organisation de l'Open de surf de Shortboard qui se déroulera à La Sauzaie.

Concrètement, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération participe au soutien logistique, au relais de la communication, à la fourniture de cadeaux pour les compétiteurs, à la mise en place de la connexion internet et propose une subvention de 10 000 € au Breteam Surf Club, structure qui porte l'organisation de cet évènement.

Cette compétition permettra à notre territoire de rayonner en :
- créant un évènement grand public,
- faisant connaitre les actions de la Communauté d'Agglomération par la mise en place d'un stand dédié sur le site,
- en véhiculant une image active et dynamique.

Le Breteam Surf Club est également soutenu par les autres clubs locaux affiliés à la Fédération Française de Surf, le Surfing Saint-Gilles, le Surf Club du Pays de Saint Gilles, l'Océan Surf club et la Mairie de Brétignolles sur Mer.

Cet open de France de Surf s'est déroulé sur le spot de La Sauzaie, à Brétignolles sur Mer, du 13 au 15 mai 2023.

Le Conseil Communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 11 mai 2023,
Vu le rapport,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

<u>Article 1</u> : d'accorder une subvention de 10 000 € au Breteam Surf Club suite à l'organisation de l'Open de France de Surf du 13 au 15 mai 2023 ;

<u>Article 2</u> : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre tout acte en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Givrand, le 20 juin 2023

Le Président,

François BLANCHET

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION Pays Saint Gilles Croix de Vie 85800 GIVRAND

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :
- de la transmission au contrôle de légalité le : 2 0 JUIN 2023
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 2 0 JUIN 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.